

UN OUVRIER EN MENUISERIE DANS LE CADRE D'UN REMPLACEMENT (H/F/X)

MISSION

L'ouvrier en menuiserie assure les travaux d'entretien ou de réparation des bâtiments communaux et plus particulièrement des travaux de menuiserie. Il est également affecté à l'ensemble des tâches que réalise le service travaux en fonction des besoins.

FONCTION

- Vous effectuez des travaux de menuiserie : mise en place de cloisons, de petites quincailleries et de portes, pose de meubles, de portes et de châssis...
- Vous préparez des chantiers de menuiserie en termes de commande et d'organisation de matériaux sous l'autorité du chef du service des travaux
- Vous assurez la maintenance générale des bâtiments (petites réparations, entretien courant...)
- Vous effectuez des ouvrages de maçonnerie avec différents matériaux (blocs, briques, pierres, pavage...)
- Vous aidez à la mise en peinture des bâtiments
- Vous respectez le planning de réalisation et les consignes reçues
- Vous effectuez des tâches diverses en soutien aux différentes équipes du service travaux selon les nécessités de service.

PROFIL

- Vous avez suivi une formation dans le secteur du bâtiment ou vous êtes titulaire du diplôme de l'enseignement secondaire en bâtiment (CE2D-CESI)) ou vous avez un certificat de formation délivré par un organisme de formation agréé.
- Vous avez une expérience probante dans le secteur de la menuiserie.
- Vous êtes une personne consciencieuse et respectueuse du matériel
- Vous êtes autonome et flexible dans votre travail mais vous savez également vous intégrer dans une équipe
- Vous acceptez de travailler occasionnellement en dehors des heures de prestations régulières
- Vous êtes titulaire d'un permis B.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1) Etre belge ou citoyen de l'Union européenne ou ressortissant d'un état membre de l'Espace Economique Européen ou de la Confédération suisse.
- 2) Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.
- 3) Jouir des droits civils et politiques.
- 4) Fournir un extrait récent du casier judiciaire.
- 5) Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.
- 6) Etre âgé de 18 ans au moins.

MODALITES CONTRACTUELLES

- Contrat de travail : Contrat de remplacement
- Régime de travail : temps plein 38h/semaine

- Grade et échelle barémique : Ouvrier non qualifié E2 ou ouvrier qualifié D2 selon le diplôme
- Ancienneté reprise à 100% pour le secteur public et à hauteur de maximum 6 ans pour le secteur privé
- Régime de congés du service public : 26 jours + 10 jours de congés locaux
- Octroi du pécule de vacances et de l'allocation de fin d'année

Les candidat(e)s doivent introduire leur dossier de candidature à l'attention du Collège communal, Place 1 à 7618 RUMES, par envoi recommandé pour **le 09 avril 2026** au plus tard, date de la poste faisant foi ou par dépôt avec accusé de réception à l'Administration communale, accompagné
OBLIGATOIREMENT :

- o d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae à jour
- o d'un extrait du casier judiciaire (moins de 6 mois)
- o d'une copie lisible du diplôme
- o d'un extrait d'acte de naissance

Toute candidature ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil et/ou ne reprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus, à la date de clôture, sera écartée de la procédure de recrutement.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du service Ressources humaines au 069/67.25.43.

La Directrice générale,


A.LEMOINE

Par le Collège,



Le Bourgmestre,


M.CASTERMAN